

En me demandant de transmettre un message au cabinet, le sénateur Sparrow a mentionné l'amélioration des arrangements au cours de la dernière année concernant la dernière vente du blé. Il a parlé des améliorations dans le domaine de l'organisation des marchés, du transport et de l'entreposage. Ces améliorations, comme d'autres, ont été apportées par l'honorable M. Lang, originaire de Saskatchewan, et qui, de ce fait, doit comprendre le problème de façon particulière.

Le sénateur Argue nous a encouragés non seulement à vendre davantage de blé, mais à faire en sorte que nos politiques permettent un relèvement des recettes des agriculteurs. Je peux assurer le sénateur que la question préoccupe non seulement le gouvernement fédéral mais également tous les gouvernements provinciaux, car l'état de notre économie dépend de chacune des parties du pays. La prospérité des agriculteurs de l'Ouest se reflète dans la communauté tout entière.

Le sénateur Sparrow a suggéré qu'au cours de la prochaine session du Parlement, on accorde la priorité au problème de la stabilisation du revenu agricole. Je peux assurer le sénateur que je transmettrai son message au gouvernement ainsi qu'aux ministres intéressés. Le sénateur Sparrow a également fait allusion au projet de loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme, qui ne nous a pas encore été présenté. Nous ne savons pas encore à quelle date nous devons étudier cette mesure, mais nous savons qu'elle intéresse toutes les dix provinces. Je peux donner au sénateur Sparrow l'assurance que lorsque l'autre chambre aura terminé l'étude du bill, probablement entre Noël et le jour de l'An, le Sénat ne tardera pas plus à lui accorder toute son attention.

Nous sommes reconnaissants au sénateur Argue d'avoir soulevé la question et je peux lui assurer que le gouvernement partage son intérêt.

**L'honorable M. Grosart:** Honorables sénateurs, on a souvent dit que l'un des grands avantages des longs débats réside dans le fait que si l'on écoute attentivement, on vient à comprendre le sujet beaucoup mieux à la fin qu'au début. Un certain nombre de sénateurs ont fait écho à l'éloge qu'a faite le sénateur Argue sur l'activité du gouvernement. Cependant, je suis particulièrement reconnaissant au sénateur Molgat, au sénateur Sparrow et à d'autres, d'avoir montré clairement que la politique gouvernementale concernant l'agriculture dans l'Ouest laisse beaucoup à désirer et que si on se félicite de quelque chose chez les agriculteurs de l'Ouest, ce n'est sûrement pas du prix du blé à \$1.60 le boisseau.

**L'honorable M. Molgat:** Honorables sénateurs, après ce qui vient de se dire, permettez-moi d'ajouter une brève observation. Lorsque j'ai pris la parole précédemment, j'ai concentré mon attention principalement sur le transport de nos produits agricoles en provenance des Prairies parce qu'il s'agit là d'un problème de longue date. Nous avons connu ce problème dans le passé, nous l'affrontons présentement et, à mon avis, nous aurons à y faire face pour encore quelque temps, à moins que les prix ne changent radicalement et je veux parler du problème de l'état coût-prix. C'est là un problème qui ne peut se comprendre que lorsqu'on rend visite à un cultivateur et qu'on lui demande les prix qu'il obtient à l'heure actuelle pour ses produits et les prix qu'il paie pour ce qu'il doit acheter.

• (1540)

De nos jours, dans n'importe quelle industrie, on peut s'attendre à chaque année à une augmentation des salai-

[L'honorable M. Martin.]

res, que ce soit de 5, de 6 ou de 7 p. 100 et toute notre économie semble axée sur cette augmentation annuelle des salaires. Toutefois, les prix consentis aux cultivateurs ne sont pas alignés sur cette augmentation annuelle. De nos jours, les cultivateurs de l'ouest ne touchent pas plus pour leurs céréales. En fait, ils touchent moins . . .

**L'honorable M. Grosart:** Ils touchent moins.

**L'honorable M. Molgat:** Actuellement, ils touchent moins qu'ils ne touchaient voici 15 ans. Il n'y a pas de commune mesure entre le coût des produits qu'ils achètent et les prix qui leur sont consentis pour leurs produits. C'est là un problème permanent, et c'est un problème auquel nous devons nous attaquer si nous souhaitons que l'agriculture canadienne reste un secteur prospère de notre économie au lieu d'être réduite à la pauvreté.

**Son Honneur le Président:** Cette interpellation est à présent censée avoir été débattue.

### LES TRAVAUX DU SÉNAT

**L'honorable Léopold Langlois:** Honorables sénateurs, comme nous avons maintenant terminé nos travaux prévus pour aujourd'hui, il y a lieu d'expliquer ce qu'on attend de nous pour le reste de la journée. Inutile de rappeler aux honorables sénateurs qu'il est assez difficile d'obtenir des renseignements sûrs et complets de l'autre endroit quant au progrès qu'on y accomplit. J'ai fait ce que j'ai pu, mais je ne suis pas encore en mesure d'informer le Sénat de façon définitive de ce que nous pouvons attendre. Pour l'instant, il semble qu'une seule nouvelle mesure législative nous parviendra avant le congé de Noël, il s'agit du bill C-275, loi modifiant la législation relative à l'impôt sur le revenu. Le bill en est maintenant à l'étape de la deuxième lecture à l'autre endroit et on prévoit qu'il nous parviendra à n'importe quel moment d'ici 9 heures ce soir.

Sauf erreur, la mesure législative concernant les offices de commercialisation des produits de ferme, qui devait nous parvenir avant le congé de Noël, ne nous sera pas envoyée. Il se peut que l'autre endroit soit reconvoqué la semaine prochaine ou pendant la première semaine de janvier pour étudier cette mesure, auquel cas il est très probable que le Sénat aussi soit reconvoqué.

**L'honorable M. Martin:** Il est également possible que nous soyons rappelés la semaine prochaine.

**L'honorable M. Langlois:** Il est prévu que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui ce sera à une date assez avancée de la nouvelle année, voire au début de février, sous réserve de rappel soit la semaine prochaine ou la suivante.

Cela étant compris et, bien que j'hésite à demander au Sénat de s'ajourner à une date non précisée, je propose que le Sénat s'ajourne maintenant jusqu'au son du timbre à un moment quelconque d'ici à 9 heures ce soir.

**L'honorable M. Grosart:** Avant qu'on procède à la mise aux voix, puis-je demander au sénateur Langlois ou au leader du gouvernement si, au cas où le Sénat disposerait ce soir du premier bill, Son Excellence, ou son suppléant, nous fera l'honneur de nous rendre visite pour donner la sanction royale?

**L'honorable M. Langlois:** Dès que le Sénat aura adopté ce projet de loi, nous aurons la sanction royale; ce sera plus tard, ce soir.